

La pénibilité de nos secteurs aux oubliettes !



A l'heure de ces lignes, nous n'avons pas encore pu parcourir le texte de l'accord conclu pendant la nuit.

Le diable se cache dans les détails, on le sait bien, et il est trop tôt pour déposer ici une analyse définitive de ce que le Kern nous a concocté. Mais après avoir suivi la conférence de presse de ce matin, la déception est difficile à cacher. Et la mauvaise humeur impossible à contenir.

Un long marchandage indigne du défi à relever

Voilà des mois et des mois que travailleuses et travailleurs assistent incrédules à ce que la presse résume platement mais avec justesse comme un jeu de concessions ou d'égo impossible à perdre entre partis politiques. Le débat sur la table méritait tellement mieux qu'un « pas question que socialistes ou libéraux sortent vainqueurs ». C'est qu'il s'agit de permettre à ceux qui ont contribué aux gains de productivité de vivre leur départ à la retraite à l'abri des soucis financiers et des pépins d'usure de santé !

Sourds à nos essentiels

Rien sur un retour à la pension à 65 ans !

Rien sur la carrière de 40 ans !

Rien sur les 75 % des 5 années les mieux rémunérées tout au long de la carrière !

Rien sur la situation financière de nos pensionnés d'aujourd'hui !

Pénibilité : essentielle dans nos essentiels !

C'était là tout l'objet de notre rencontre avec la Ministre Karine Lalieux, ce 16 juin dernier. Lui faire comprendre à quel point les métiers liés de près ou de loin à la métallurgie sont à classer en tant que métiers pénibles et qu'à ces métiers doivent être assortie des pistes de fins de carrière plus confortable, plus vivable pour nos travailleuses et travailleurs, usé.e.s par plusieurs décennies de boulot.

Notre schéma était clair et plus que jamais facile d'application :

65 ans pour accéder à la pension ! Parce qu'à 65 ans, TOUS les métiers sont pénibles !

40 ans de carrière max. pour une carrière complète !

38 ans de carrière après 20 ans de pénibilité (et pour ceux qui n'ont pas 20 ans de pénibilité, 1 mois à déduire par année exercée dans un travail pénible) ! Parce que dans NOS secteurs, TOUS les métiers sont pénibles !

Nous sortir un plan de réforme sans l'ombre d'une piste, sans même que le chapitre pénibilité ne soit abordé est un coup au foie, une pilule amère impossible à digérer !

**« Mérite », « récompense », « travail effectif »...
tellement loin de nos valeurs de solidarité**

Mais depuis quand la pension est-elle une récompense ? Et qui est en droit de juger si untel ou untelle « mérite » sa pension ?

20 ans de travail effectif. Aujourd'hui. Et demain 25 ou 30 ? Quel mauvais pied dans la porte !

250 jours de travail par an pour les 4/5^{ème} ... quel bon en arrière par rapport au 208 d'hier !

**La pension : « un contrat social basé sur un engagement
des 2 côtés »**

Le Premier Ministre rappelle que la pension est un contrat social basé sur un engagement des 2 côtés. Le premier des fondements de ce contrat social et moral, ce sont les cotisations sociales. Nous rappelons au Premier Ministre que le financement de notre sécu doit se faire à hauteur des besoins... et non à la limite de ce que les actionnaires consentissent à lâcher.

**Un bonus pension pour ceux qui « choisissent »
de ne pas prendre leur pension anticipée à 62 ans**

Il ne s'agit pas toujours de choisir mais bien de pouvoir aller plus loin que 62 ans. Seul celui qui n'a jamais mis les pieds dans un hall de production (en tôle ondulée par exemple en cette belle journée de canicule...) peut croire qu'on « choisit » d'user sa vie plus longtemps pour un matabiche 300 à 500 balles par an !

Au tabou de la réduction collective du temps de travail, vous répondez... bonus !

« Un plus pour les femmes »... Rikiki

Évidemment qu'on se réjouit de la prise en compte des périodes où les femmes auront mis leur carrière entre parenthèses pour s'occuper des enfants, faute de n'avoir pu faire autrement (des crèches !). Nous aurions voulu de la lucidité pour aborder la question du temps de travail car dans une flopée de secteurs, c'est le temps partiel (flexible) ou rien !

Le boulot n'est pas fini

Les mesures ne s'arrêteront pas là et « On va continuer à travailler » a conclu la Ministre des Pensions, Karine Lalieux. La Ministre renvoie donc aux interlocuteurs sociaux le colis doublement cadenassé : un budget sous l'épée de la soutenabilité et un carcan minimaliste déjà tracé.

Nous nous sommes rendus à son cabinet en juin pour expliquer, défendre et insister sur l'urgence de nos essentiels. Manifestement, on ne s'est pas compris.

La rentrée sera chaude ...

